



## Déclaration FSU au CHSCTD exceptionnel du 24 septembre 2020

Monsieur le Président du CHSCTD,

Depuis les propos que nous avions tenu lors du CHSCTD exceptionnel du 8 septembre, le climat est toujours aussi anxiogène et compliqué pour l'ensemble des personnels du département. Comme nous nous en doutions les mois de confinement ont laissé des traces chez les élèves. Le virus circule de nouveau activement, les indicateurs sanitaires, un par un, passent au rouge, de plus en plus d'élèves et de personnels sont placés en septaine et pour certains sont atteints de la Covid-19. Dans ce contexte sanitaire extraordinaire, les personnels et leurs représentants avaient appelé pendant des semaines à une préparation à la hauteur de la difficulté, pour éviter à tout prix des fermetures d'établissements, assurer une scolarité la plus normale possible à tous les jeunes tout en préservant la santé de la communauté éducative dans son ensemble. Il aurait fallu une organisation et des moyens, des idées, du dialogue, mais toutes les décisions ont été renvoyées au local et nous constatons une disparité considérable entre les établissements et les écoles, une bonne partie n'ayant même choisi de ne pas limiter du tout le brassage des élèves.

Si nos établissements tournent encore, c'est grâce à la conscience professionnelle des personnels, comme dans les établissements privés de vie scolaire. La confusion règne quant au recensement du nombre de cas de Covid19, aux décisions à prendre en présence d'un cas avéré.... Nous ne nous satisfaisons pas d'un tel fonctionnement du service public d'Éducation, ce n'est pas le sens que nous donnons à notre engagement au quotidien.

Nous payons le prix de l'impréparation. Les mesures prises dans l'éducation sont plus légères que celles imposées aux entreprises ou lieux accueillant du public, alors que des millions d'élèves fréquentent nos établissements. Et les dernières évolutions du protocole sanitaire à l'école vont encore dans le sens d'un allègement alors que les contraintes sanitaires se durcissent partout ailleurs. La santé des personnels exposés doit être la priorité et tous les moyens de prévention doivent être mis en place pour s'en assurer. Les conditions de travail de l'ensemble des personnels sont déjà très fortement dégradées, nous vous alertons sur leur état de fatigue après seulement quelques semaines de reprise.

La multiplication des documents de référence – élaborés en outre sans concertation – et le flot continu des interventions médiatiques ne facilitent pas l'appropriation des conduites à tenir par les agent.es qui en ont la responsabilité. La complexité de la situation implique l'élaboration de protocoles et de consignes, certes, détaillés et aussi parfois complexes. Mais les informations sont souvent dispersées dans des documents différents qu'il faut recouper pour découvrir qu'elles sont, pour certaines, divergentes et souvent inadaptées aux enjeux de la

période. Cette instabilité normative ajoute à l'anxiété provoquée par l'incertitude sanitaire, économique et sociale dans laquelle nous sommes toutes et tous plongé.es.

Lors du CHSCT MEN du 11 Septembre, les orientations stratégiques ministérielles ont été validées. Le point 1 s'intitule « Prendre en compte le retour d'expériences sur la crise sanitaire ». Le ministère demande « d'organiser, sur temps de service, des temps d'échanges au sein des collectifs de travail, de manière à favoriser l'expression des personnels sur la crise sanitaire, et à identifier les atouts et les points de fragilité des dispositifs de prévention et d'accompagnement des personnels. ». Il s'agira également de faire un bilan de la mise en œuvre du protocole sanitaire. Comment allez vous mettre très rapidement en place cette action qui semble primordiale eu égard à la situation où se trouve les personnels du département ? Quel temps va être donné aux équipes sur le terrain pour y réfléchir ? Comment allez vous associer le CHSCT D à ce travail ?

Il est urgent, pour la FSU, de prendre en compte la souffrance au travail et les risques psycho-sociaux engendrés par la COVID 19.

De plus, il est urgent dans le contexte actuel de mettre en place une vraie réflexion et une démarche de prévention sur :

- le télétravail et l'utilisation des outils numériques ;
- l'organisation du travail en période de crise (sens du travail, relations sociales, isolement ...) ;
- le droit à la déconnexion ;
- l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Les CHSCT montrent une fois de plus dans ce contexte leur rôle incontournable. Nous vous rappelons que c'est l'employeur qui est responsable de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de ses personnels. La FSU demande de nouveaux l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique, le maintien du paritarisme et des CHSCT.